

**ACCUEIL TELEPHONIQUE  
POUR TOUT LE DEPARTEMENT  
02 97 84 74 24**

**Du lundi au samedi de 9h à 11h30**  
(ne permet pas de régler les litiges)  
Lorient le lundi, le jeudi, le vendredi et le samedi,  
Pontivy le mercredi et Vannes le mardi.

**NOS PERMANENCES**

**LORIENT - 56100**

Maison des familles, 2 rue du Professeur Mazé  
Tél. : 02 97 84 74 24 (voir ci-dessus)  
Mél : [contact@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@morbihan.ufcquechoisir.fr)  
Le lundi et le samedi de 9h30 à 12h,  
Le mardi et le mercredi de 14h30 à 17h,

**VANNES - 56000**

Maison des associations,  
31 rue Guillaume Le Bartz (ex-Ecole de Police)  
Tél. : 02 97 47 49 90  
Mél : [vannes@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:vannes@morbihan.ufcquechoisir.fr)  
Le lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h,  
Le samedi de 9h à 11h30,

**PONTIVY - 56300**

Maison pour tous, 6 quai du Plessis  
Bat. H—1<sup>er</sup> étage gauche  
Tél. : 02 97 79 16 95  
Mél : [pontivy@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:pontivy@morbihan.ufcquechoisir.fr)  
Le vendredi de 10h à 16h

**PLOERMEL - 56800**

CIAS - 26 rue du Général Leclerc  
Mél : [ploermel@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:ploermel@morbihan.ufcquechoisir.fr)  
Le vendredi de 9h30 à 12h

**PLOUAY - 56240**

Salle de permanence de la bibliothèque  
Place du Vieux Château  
Mél : [plouay@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:plouay@morbihan.ufcquechoisir.fr)  
Le samedi de 9h30 à 12h

**HENNEBONT - 56700**

Maison pour tous - Salle Emile Combes  
Place Gérard Philippe  
Mél : [hennebont@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:hennebont@morbihan.ufcquechoisir.fr)  
Le vendredi de 14h30 à 17h30

**SENE - 56860**

Maison des habitants - 44 route de Nantes  
Le vendredi de 11h à 12h (sauf vacances scolaires)

**NOTRE ACTION**

Composée uniquement de militants bénévoles,  
notre association locale exerce son action dans  
trois directions principales :

- Accueil, renseignement, information des consommateurs et aide à la résolution des litiges,
- Réalisation d'enquêtes et de sondages sur le terrain, études comparatives des prix et des services,
- Représentation des consommateurs dans les différentes instances officielles qui les concernent.

Nos bénévoles mettent à votre disposition les compétences qu'ils ont acquises. Ils sont régulièrement tenus informés des publications juridiques, techniques et jurisprudentielles concernant la consommation dans sa globalité et suivent des stages de formation et de perfectionnement.

Nous accueillons et formons toute personne qui souhaite militer et consacrer un peu de son temps en faveur de la défense et de la représentation des consommateurs.

**Nous recevons toute personne qui le souhaite pour fournir des informations. Toutefois, si nous devons constituer un dossier, engager une correspondance ou intervenir en votre nom, la loi nous oblige à vous demander d'adhérer à notre association. Dans tous les cas, la cotisation que vous versez, ne constitue pas le paiement d'un service, mais votre participation à la défense des consommateurs.**

**Union Fédérale  
des Consommateurs  
Que Choisir 56**



**Une équipe de bénévoles  
à votre disposition**

**Pour mieux  
défendre vos droits,  
rejoignez-nous !**

Venez à l'une de nos permanences

### Pour PREVENIR les litiges

**Attention : SIGNER VOUS ENGAGE**, faites le en toute connaissance de cause !  
Faites préciser par écrit les clauses particulières, ne vous contentez pas de promesses verbales, lisez attentivement votre contrat !  
**NE JAMAIS SIGNER SOUS LA PRESSION**, demandez un délai de réflexion, si nécessaire !

- ◆ **ACHETER OU PASSER COMMANDE**
- ◆ **LE CREDIT**
- ◆ **BATIR, ACHETER UN LOGEMENT**
- ◆ **LOUER SON LOGEMENT**
- ◆ **LES RELATIONS DE VOISINAGE**
- ◆ **LES ASSURANCES**
- ◆ **L'ALIMENTATION**

### Pour TRAITER les litiges

- ◆ **LES PRATIQUES COMMERCIALES**
- ◆ **LES BANQUES ET ORGANISMES DE CREDIT**
- ◆ **LES ASSURANCES**
- ◆ **LES SERVICES PUBLICS, LES SERVICES DU SECTEUR PRIVE**
- ◆ **AUTO, MOTO, BATEAU, CAMPING CAR**
- ◆ **SANTE, ENVIRONNEMENT**
- ◆ **ALLER EN JUSTICE**

Consultez notre site internet  
<http://morbihan.ufcquechoisir.fr>



Créée en 1951, l'UFC-Que Choisir est forte de 140 000 adhérents, 140 associations locales et plus de 300 points d'accueil.

Elle est indépendante de l'Etat, des syndicats, des producteurs, des distributeurs et des partis politiques.

### LES PUBLICATIONS ET REVUES

Les mensuels QUE CHOISIR (400 000 abonnés) et Que Choisir Santé, les 4 hors séries et les 4 numéros spéciaux par an. Ouvrages spécialisés.

### LE CENTRE D'ESSAIS COMPARATIFS

Le seul centre d'essais français appartenant à une association de consommateurs indépendante.

### EN LIGNE 24h sur 24

Son site internet : [www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)

### L'ASSOCIATION LOCALE DU MORBIHAN

Elle a été déclarée en Sous-préfecture de Lorient le 29 juin 1978.

Elle est agréée par la Fédération nationale UFC Que Choisir et est membre de l'Union Régionale UFC Que Choisir Bretagne.

Elle organise des permanences régulières à Hennebont, Lorient, Ploërmel, Plouay, Pontivy, Séné et Vannes.

Notre site : <http://morbihan.ufcquechoisir.fr>

Notre mël : [contact@morbihan.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@morbihan.ufcquechoisir.fr)



### ADHESION

L'adhésion est un moyen de manifester votre soutien au mouvement consommériste et tout particulièrement à notre association. Son budget de fonctionnement est tributaire des cotisations de ses adhérents et, plus nous serons nombreux, mieux nous pourrons nous faire entendre des pouvoirs publics et surtout marquer notre **indépendance vis à vis du monde politique et économique**.

### Montant de la cotisation :

- 30 € : adhésion + 2 n<sup>os</sup> du mensuel Que Choisir et 4 n<sup>os</sup> du bulletin local « la Voix des Consommateurs » ,
- 10 € : adhésion ou réadhésion 'conjoint',
- 23 € : réadhésion seule,
- 6 € : abonnement au bulletin local « la Voix des Consommateurs » .

Les cotisations sont valables 1 an de date à date

NOM : .....

PRENOM : .....

Pour les adhésions 'conjoint', indiquer le second prénom : .....

ADRESSE : .....

.....

Tél : .....

Mél : .....

- souhaite participer de manière active à la vie de l'association